

Ceux du Pharo – formulaire d’adhésion et de cotisation, année 2022

Association des Amis et des Anciens de l’Ecole du Pharo

Les demandes d’adhésion et les cotisations à l’association « Ceux du Pharo » se font par courrier (postal ou électronique) adressé à : Dr. Francis LOUIS, Résidence Plein-Sud 1, bâtiment B3, 13380 Plan de Cuques, France. louis13380@gmail.com

Le bureau statue à chacune de ses réunions (qui peuvent être téléphoniques ou électroniques) pour valider les demandes d’adhésion qui ne sont effectives qu’après le paiement de la cotisation annuelle.

Nom – prénom	
Adresse postale	
Adresse électronique	
Téléphone : fixe /mobile	
Anciens du Pharo (années de passage)	
Amis du Pharo	

Souhaite

adhérer à l’association « Ceux du Pharo »

renouveler ma cotisation (**25 euros**).

date :

signature :

Chèque libellé au nom de « Ceux du Pharo » à adresser à:

Dr Francis LOUIS

Résidence Plein Sud 1, bâtiment B3, 13380 Plan de Cuques, France.

Virement bancaire :

Intitulé du compte : Ceux du Pharo, association des anciens et amis du Pharo, AAAP

Domiciliation : BNPPARB FOS MER (01287)

Code Banque : 30004 • Code Guichet : 01287 • Numéro de compte : 00010045057 • Clé RIB : 65

IBAN : FR76 3000 4012 8700 0100 4505 765

BIC : BNPAFRPPMAR

